

Convocation du 18 juin 2014
Affichage du 02 juillet 2014

PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2014

=====

Le vingt-cinq juin deux mille quatorze, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est assemblé à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BELHOMME Jérôme, Maire.

Présents : MM. Jérôme BELHOMME, Nelly NOËL, Jacques HAMELIN, Anthony BRISION, Raymond ALBAREZ, Virginie HUYGHE, Mélanie DUCHEMIN, Martine MAUGER, Pascal GUILLERME, Francis GUILLERME, Franck TRIPEY.

Secrétaire : Jacques HAMELIN

Nombre de Conseillers en Exercice : 11

Nombre de Présents : 11

Nombre de Votants : 11

L'assemblée approuve le compte rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal

1-COMMANDE PUBLIQUE

◆1.4 DEVIS REFRIGÉRATEUR (25/2014)

Monsieur le maire présente au conseil le devis de remise en état de l'armoire froide de la salle de convivialité. Le conseil ne souhaite pas procéder à ces travaux dans l'immédiat.

2-URBANISME

◆2.1 PLU DE GREVILLE-HAGUE (26/2014)

Par délibération en date du 17 mars 2014, modifié par délibération en date du 15 mai 2014, le conseil municipal de Gréville-Hague a arrêté le projet de son PLU. Conformément à l'article L 123-9, les communes riveraines sont appelées à donner leur avis.

Après délibération le conseil donne un avis favorable au projet de PLU de la commune de Gréville-Hague.

◆2.2 INFOS

Monsieur le maire informe le conseil sur les demandes d'urbanisme en cours.

4.FONCTION PUBLIQUE

◆4.1 CREATION DE POSTE (27/2014)

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi n°84.53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

-Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 3-3 et 34,

-Vu le tableau des emplois,

-Considérant la nécessité de créer un emploi de rédacteur en raison d'une promotion interne.

Le maire, propose à l'assemblée,

La création d'un emploi de rédacteur à temps non complet soit pour une durée hebdomadaire de 12h30/35h00, pour assumer les taches du secrétariat de mairie, à compter du 1^{er} septembre 2014.

Le conseil après en avoir délibéré

Décide :

D'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Emploi	Grade	Catégorie	Effectif	Durée hebdomadaire
Secrétaire de Mairie	Rédacteur	B	1	12 h30
Secrétaire de Mairie	Adjoint Administratif 1 ^{ère} Classe	C	Suppression de l'emploi demandée au prochain CTP du CDG50.	
Agent d'entretien	Adjoint technique de 1 ^{ère} Classe	C	1	17h30
Agent d'entretien	Adjoint technique de 2 ^{ème} Classe	C	1	7h00

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget, chapitre 12 - Charges du personnel.

7 FINANCES (28/2014)

♦7.1 VIREMENT DE CREDITS

Après délibération le conseil vote :

- l'achat de 3 tables pour installer sur l'aire de pique-nique de Delasse pour un total de 491.00€ TTC.

-le virement de crédits suivant :

A la section fonctionnement :

Au compte 023 Virement à la section d'investissement : 491.00 €

Au compte 61522 Entretien des bâtiments : – 491.00€

A la section investissement :

Au compte 021 Virement de la section de fonctionnement : 491.00€

Au compte 2184 Mobilier : 491.00€

◆7.5.2 SUBVENTIONS 2014 (29/2014)

Le conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'attribuer les subventions mentionnées ci-après pour l'année 2014

Amicale du Personnel Territorial de la Hague	366.18 €
Association Locale A.D.M.R de la Hague	50,00 €
Association Parents d'Élèves Collège Le Hague Dike	200,00 €
Association Parents Élèves École Sainte Croix Hague	300,00 €
Association « Les Primevères » Beaumont Hague	50,00 €
Banque Alimentaire de la Manche - Saint- Lô	100,00 €
Club 2000 Ste Croix Hague -Branville Hague	150,00 €
Hague Vacances Loisirs - Section Centre de Loisirs Ste Croix Hague	3.500,00 €
Comité des Fêtes Branville Hague	1.000,00 €
Entraide Sociale du 3e âge Beaumont Hague	150,00 €
Hague Vacances Loisirs (HVL)	1.100,00 €
Ligue contre le Cancer Cherbourg	100,00 €
Société de Chasse « La Biale » Ste Croix-Branville	150,00 €
Téléthon Promesse Don- A.F.M	50,00 €
Groupe Handicapés de la Hague	50,00 €
Association Française des Sclérosés en Plaques	100,00 €
Centre Information Droits Femmes et Familles Manche (CIDFF)	50,00 €
Don du sang bénévole	50,00 €
TOTAL	7.516.18 €

- Ajoute que ces dépenses seront prélevées à l'article 6574 du Budget Communal Exercice 2014.

Il est précisé que Monsieur BELHOMME Jérôme n'a pas pris part au vote concernant les subventions allouées à Hague Vacances Loisirs -à Hague Vacances Loisirs -Section Centre de Loisirs Ste Croix Hague- et de l'APE de Ste Croix-Hague d'une part ; et d'autre part, que Monsieur Jacques HAMELIN n'a pas pris part au vote concernant la subvention allouée à la Biale de Branville Hague.

QUESTIONS ET INFOS DIVERSES

•ANALYSES DE VITESSE

A la demande de la commune, deux compteurs de vitesse ont été installés par la DRD au « Costil » et à « Delasse », pendant 7 jours du mardi 28 janvier au lundi 03 février 2014.

Il en ressort :

- **Compteur au Costil** :
- Trafic vers mairie 60 véhicules par jour pour une vitesse moyenne de 47 km/h.
- Trafic vers RD 404 51 véhicules par jour pour une vitesse moyenne de 44 km/h
- **Compteur à Delasse** :
- Trafic vers RD 901 236 véhicules par jour pour une vitesse moyenne de 42km/h
- Trafic vers mairie 239 véhicules par jour pour une vitesse moyenne de 40 km/h.

Pour extrait certifié conforme le 2014

Le Maire,
Jérôme BELHOMME

- *COMMUNE de BRANVILLE HAGUE - SEANCE DU 25 JUIN 2014*

Délibération rendue exécutoire par sa transmission en Sous-Préfecture le 2014.

COMMUNE de BRANVILLE HAGUE - SEANCE DU 25 JUIN 2014